RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous Lorraine

Délibération n°7

Stratégie 2024-2030 du CROUS Lorraine en matière de transition écologique

VU le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 822-1 à L. 822-5 et R. 822-1 à R. 822-34.

EXPOSÉ

Le CROUS Lorraine est, de longue date, engagé dans des actions qui visent à limiter les impacts de son activité sur les ressources de la planète.

Le contexte international, national et local tout comme les engagements pris par la France – réduction des émissions à effet de serre de 55% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et neutralité carbone en 2050 – imposent d'être encore plus ambitieux.

C'est la raison pour laquelle le CROUS Lorraine s'est engagé dans une véritable stratégie de transition écologique, plus globale et mieux partagée, qui lui permette de continuer à réduire son empreinte carbone qu'il s'agisse de la consommation des ressources, de la production des déchets ou encore des atteintes à la biodiversité.

La stratégie 2024-2030 du CROUS Lorraine, en matière de transition écologique, marque ainsi une nouvelle étape pour l'établissement :

- par le caractère collectif des objectifs, déclinés en actions concrètes, quantifiables et inscrites dans le temps,
- par l'ambition des actions portées.

Article 1 :

Le Conseil d'Administration du CROUS Lorraine approuve la stratégie 2024-2030 du CROUS Lorraine en matière de transition écologique, jointe à la présente délibération.

Nombre d'administrateurs constituant le conseil d'administration : 28
Quorum : 10

Administrateurs présents :	**15**
Administrateurs représentés :	**8**
Total :	**23**

Décompte du vote :

ABSTENTION :	
POUR :	**23**
CONTRE :	

Fait à Nancy, le 17 décembre 2024

La Présidente du Conseil d'Administration
Véronique PERDEREAU

Rectrice déléguée
Pour l'ESRI Grand Est

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous Lorraine

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
CROUS LORRAINE

STRATÉGIE **2024-2030**

Sommaire

PILOTAGE

- Concevoir une politique de transition écologique
- Diminuer les Gaz à Effet de Serre (GES) de 4,5% / an
- Former / sensibiliser les agents

RESTAURATION

- Loi Egalim
- Mon Restau Responsable
- Cuisine végétarienne
- Réduire les déchets et l'usage du plastique

ECOGESTES

- Inciter les étudiants au tri des déchets et des biodéchets en particulier
- Protéger la biodiversité

PATRIMOINE

- Augmenter la part d'énergies renouvelables
- Réduire des consommations énergétiques et des émissions de GES dans le cadre des opérations de rénovation du parc immobilier

MOBILITE

- Promouvoir les mobilités douces des agents
- Véhicules électriques et déplacements

CONSOMMATION RESPONSABLE

- Développer un usage numérique peu consommateur : réemploi, prolongation de la durée de vie des équipements, achats de matériels reconditionnés
- Revaloriser les matériels et biens mobiliers
- Limiter et rationaliser les impressions papier

STRATEGIE MARCHES PUBLICS

- Introduire des critères sociaux, environnementaux, écoresponsables dans les marchés publics

Pilotage

Objectifs et indicateurs

OBJECTIFS :

- Concevoir une stratégie de transition écologique
- Réaliser un bilan carbone dans les délais réglementaires impartis
- Diminution de GES : ↘ 4,7%/an
- Sensibilisation / formation des agents

Nombre d'agents sensibilisés et formés

Emissions de GES annuelles globales

-11% des émissions des GES entre 2022 et 2023* (notamment dûs à la réhabilitation de certains bâtiments, raccordement au réseau urbain et l'augmentation des propositions végétariennes dans les Resto'U)

* Données fournies par le Crous

Bilan et engagements

Nombre d'agents sensibilisés et formés

Poursuivre les démarches entamées
Se concentrer sur la sensibilisation et la formation des agents sur la transition écologique (fresque du climat, les ressources, la biodiversité)

Création en cours d'un module e-learning « RU Vert » pour sensibiliser notamment les agents en restauration, déploiement du module 1er trimestre 2025

2018 — 2022 — 2023 — 2024 — 2027 — 2030

Bilan carbone sur l'année 2022

Prochain bilan carbone sur les données 2026

M. Waldung : référent Transition Ecologique nommé au Crous Lorraine : le référent impulse et pilote les grands projets

Mme Henry : nouvelle référente Transition Ecologique du Crous Lorraine

1 commission Transition écologique est mise en place depuis 2018. Elle se réunit au moins 1 fois / an

12kt CO2 eq pour le CROUS Lorraine → -4,7% d'émission de GES/an

Restauration

Objectifs et indicateurs

Taux de prise de repas végétarien

Nombre de structures engagées dans la démarche « Mon Restau Responsable »

Consommation de produits carnés

Taux d'émission de gaz à effet de serre/repas

OBJECTIFS :

- L'ensemble des restaurants universitaires sera engagé dans la démarche Mon Restau Responsable d'ici fin 2025
- Atteindre 30% de taux de prise en plat végétarien en 2025 et 50% d'ici 2030 (1)
- Former les professionnels à la cuisine végétarienne et à la cuisson longue et basse température
- Loi Egalim (2): 50% de produits de qualité dont 20% de bio
- Réduire le gaspillage alimentaire
- Suppression de l'usage du plastique d'ici 2030

1 : Objectifs définis par le Cnous

2 : Loi Egalim :
- Permettre la transition vers une alimentation de qualité et durable,
- Atteindre 50% de produits de qualité dont 20% de Bio
- Diversifier les sources de protéines : diminuer la consommation de produits carnés et augmenter les produits végétaux
- Diminuer les gaz à effet de serre liés à l'alimentation
- Réduire le gaspillage alimentaire
- Arrêter d'utiliser des contenants et ustensiles en plastique
- Communiquer auprès des consommateurs

% produits Egalim et bio

Grammage des déchets alimentaires collectés /repas
Revalorisation des biodéchets

Mon Restau Responsable (MRR)

LA DEMARCHE MRR : S'engager dans une alimentation plus saine, plus durable, de meilleure qualité et plus respectueuse de l'environnement

Nombre de structures engagées dans la démarche « Mon Restau Responsable »

PLANIFICATION DES PRISES D'ENGAGEMENT:

7 resto'U engagés depuis le 6 septembre 2024

Lorraine sud
- Resto U de Brabois
- Resto U de Stan-Meurthe
- Resto U du Cours Leopold
- Resto U du Vélodrome

Lorraine nord
- Resto U Technopôle et Supelec
- Resto U de Verlaine
- Resto U du Metz'in

8 resto'U seront engagés en 2025

Lorraine sud
- Resto U de Médreville
- Resto U de Saurupt
- Resto U d'Artem
- Restos U d'Epinal (Fibres et Louvière)

Lorraine Nord
- Resto U Longwy
- Resto U de Bridoux
- Resto U Cormontaigne

LES ENGAGEMENTS COMMUNS

- Améliorer le choix dans les propositions végétariennes
- Travailler davantage avec les procédés de cuisson longue et basse température
- Travailler la saisonnalité des produits
- Communiquer nos engagements auprès des convives

Cuisine végétarienne
Formation de nos professionnels

Taux de prise de repas végétarien

Objectif de 30% atteint fin 2024* : des touches « poisson », « viande » et « végétarien » ont été créées sur les caisses afin d'identifier et de comptabiliser au plus juste les différents types de repas consommés

Taux d'émission de gaz à effet de serre/repas

Année	Emission GES (Kg eq CO2)
2022	2,01
2023	1,79

Formations

Depuis 2022, tous nos chefs de cuisine ont été formés sur « Les bases de la cuisine végétarienne » afin de proposer des plats équilibrés, savoureux, diversifiés. Cette formation se poursuit avec les nouveaux chefs arrivants

* Données issue d'extraction VEM

Réduction des déchets et plastique

Couverts plastiques jetables jusque fin 2021

OU

Depuis 2022
Couverts réutilisables en matière recyclable et depuis septembre 2024 la georgette inox est en vente dans nos structures

Grammage des déchets alimentaires collectés /repas

Des actions de pesées de biodéchets sont réalisées au moins 2 fois / an dans les resto'U afin d'évaluer l'évolution du gaspillage alimentaire

Déploiement de fontaines à eau dans les structures de vente à emporter

Remplacement des dosettes plastiques par des distributeurs de sauces au 1er trimestre 2025

Déploiement sur un site pilote (zone export Rimbaud) de contenants réutilisables pour la vente à emporter prévu en 2025 puis déploiement progressif sur toutes les structures

Bilan et engagements

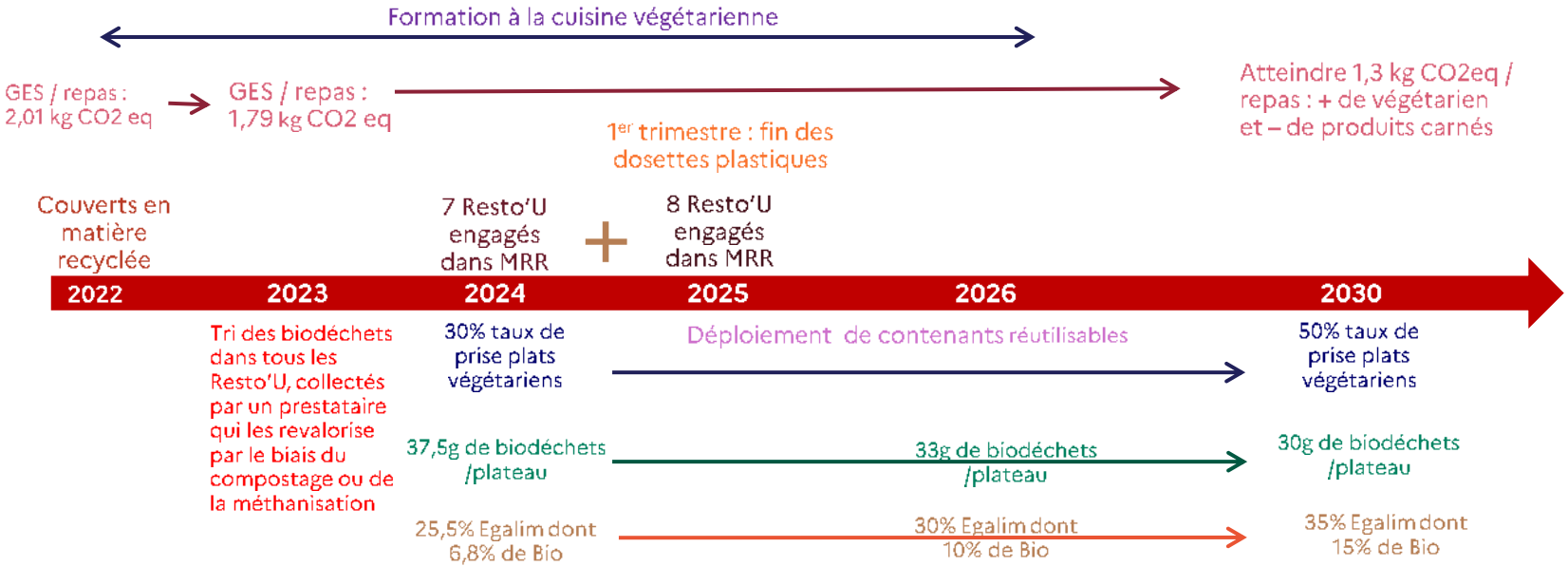

Écogestes

métropole
GrandNancy
TRI LAB'
RELEVEZ LE DÉFI ET DEVENE
UN EXPERT DU TRI !
VIVEZ UNE EXPÉRIENCE
EN RÉALITÉ AUGMENTÉE
OÙ LE TRI DES DÉCHETS
DEVIENT UN JEU

Objectifs et indicateurs

OBJECTIF :

- Inciter les étudiants à trier leurs déchets et les biodéchets dans les résidences universitaires
- Inviter les étudiants à être plus vigilants dans leur quotidien sur les gestes simples écoresponsables
- Protéger la biodiversité (nichoirs, abris, ruches …)
- Bannir l'utilisation de produits phytosanitaires contenants des produits chlorés ou javélisés pour l'entretien des espaces verts et pour la lutte contre les nuisibles
- Gestion des températures des locaux
- Sensibiliser les agents aux écogestes

Nombre d'agents sensibilisés et formés

Produits phytosanitaires consommant directement ou indirectement des produits chlorés ou javélisés

Bilan et engagements

Former et sensibiliser les agents aux écogestes : tri, écoconduite, anti-gaspillage

Fauchage tardif des espaces verts depuis 2021

Communication auprès des étudiants sur des actions écoresponsables : anti-gaspillage alimentaire, couverts réutilisables, consommation d'eau

Développer des partenariats avec des apiculteurs pour disposer des ruches sur les sites pouvant en accueillir, aménager des abris pour les insectes

2021 — **2024** — **2025** — **2030**

Depuis juillet 2021, plus de produits phytosanitaires contenants des produits chlorés ou javélisés pour l'entretien des espaces verts et pour la lutte contre les nuisibles

Animations dans les Resto'U pour sensibiliser les étudiants dans leur quotidien sur les gestes écoresponsables (mégots de cigarette, tri des déchets

Développer des ateliers, des animations auprès des étudiants, notamment dans les résidences universitaires, pour les sensibiliser aux écogestes, devenir écoresponsables

Rationalisation des températures des locaux (restaurants, résidences et administratifs), l'utilisation de chauffages d'appoint et des climatiseurs est proscrite

Patrimoine

Objectifs et indicateurs

OBJECTIFS :

- Poursuivre les programmes de rénovations thermiques des bâtiments afin de tendre vers une réduction des consommations énergétiques de 40% d'ici 2030
- Réaliser des Diagnostiques de Performances Energétiques (DPE) de tous les bâtiments afin d'identifier les passoires thermiques
- Poursuivre les raccordements des bâtiments au réseau de chaleur urbain.

Nombre de chaudières fioul/gaz

Nombre de résidences nécessitant une réhabilitation DPE E, F et G

Consommation énergétique et fluides par an/Crous
% consommation d'énergie bas carbone

Consommation énergétique par bâtiment
Emission de gaz à effet de serre par logement

Nombre de structures Crous raccordées aux réseaux de chaleur ou alimentées par l'énergie bas carbone

Bilan

Nombre de chaudières fioul/gaz

Sur 34 points de livraison d'énergie :
13 chaudières au gaz (dont 11 à condensation)
0 chaudière au fuel

Nombre de structures Crous raccordées aux réseaux de chaleur ou alimentées par l'énergie bas carbone

9 résidences'U , 10 resto'U ainsi que les services centraux sont raccordés à un réseau de chaleur urbain
2 resto'U sont raccordés à un réseau fonctionnant à la biomasse

Consommation énergétique par bâtiment
Emission de gaz à effet de serre par logement

-17 % émissions GES / logement entre 2022 et 2023

En 2023,
940kgCO2eq/logement

Nombre de résidences nécessitant une réhabilitation DPE E, F et G

11 bâtiments dans les résidences ont un DPE de catégorie E ou F

Nouveaux DPE en cours dans les RU

Engagements

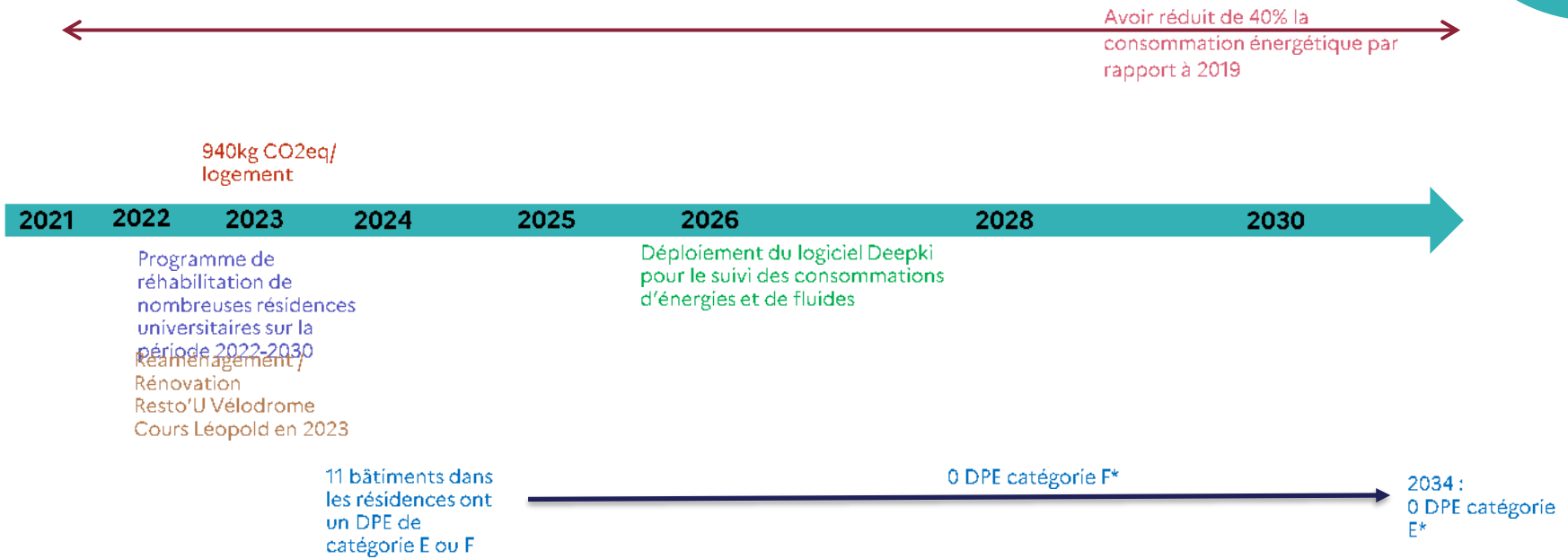

* En fonction des moyens dégagés par l'Etat

Mobilité

Objectifs et indicateurs

OBJECTIFS :

- Promouvoir le forfait mobilité durable
- Mise en place d'un Plan mobilité employeur
- Disposer d'une flotte de véhicules entièrement électrique d'ici 2040
- Réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels

% de la flotte automobile en véhicules hybrides et électriques

Politique de limitation des déplacements professionnels en avion ou véhicules individuels

Mise en place du forfait mobilité durable, nombre de forfait
Mise en place d'un plan mobilité employeur

Politique de développement de covoiturage

Engagements

Pour les trajets professionnels :
- Le transport aérien est exclu sauf exception
- Encourager le covoiturage entre les agents
- Privilégier le transport ferroviaire pour les moyennes et longues distances
- Pour les trajets de courtes distances : utilisation de véhicules de service avec les limitations suivantes :
  - Sur **autoroute**: vitesse limitée à **110km/h** au lieu de 130km/h
  - Sur les **voies rapides**: vitesse limitée à **100km/h** au lieu de 110 km/h

Incitation au télétravail

2023

25% de la flotte automobile est soit hybride soit électrique

2024

31% de la flotte automobile est soit hybride soit électrique

Forfait mobilité durable :
20 agents sur environ 604 bénéficient du forfait mobilité durable
102 agents se font rembourser leur titre de transport en commun

2025

Déploiement du logiciel O'Drive pour la gestion des déplacements professionnels, favoriser le covoiturage

2030

40% de la flotte automobile est soit hybride soit électrique

2040

100% de la flotte automobile est soit hybride soit électrique

Consommation responsable

Objectifs, indicateurs et engagements

OBJECTIFS :

- Développer un usage du numérique peu consommateur en ressources
- Prolonger la durée d'utilisation des équipements électriques et électroniques
- 50% d'achats de matériels reconditionnés d'ici 2030
- Utilisation des plateformes de dons pour le matériel revalorisable (« Dons et Enchères », Valdelia)

Utilisation de la plateforme dons.encheres-domaine.gouv.fr.

Pourcentage d'achats informatiques reconditionnés (en volume).

Mise en place de collectes des mobiliers professionnels par l'éco-organisme « Valdelia » pour leur revalorisation

Dons des biens non valorisables par le biais de la plateforme « dons et enchères »

30% d'achat de matériels informatiques et téléphoniques reconditionnés → 50% d'achat de matériels informatiques et téléphoniques reconditionnés

2020	2023	2024	2025	2030
Depuis 2020 : Approvisionnement en papier issu de forêts gérées de manière durable	Politique de réemploi du matériel numérique et de prolongation de la durée d'utilisation des équipements électriques et électroniques	Déploiement de logiciels pour la dématérialisation : e-bail, chorus, parapheur	Rationalisation de l'usage des imprimantes par un système de badge	

Stratégie marchés publics

Bilan et engagements

OBJECTIFS :

- Agents en insertion dans le cadre de certains marchés
- Introduire des critères éco-responsables dans marchés y compris dans les marchés travaux

Mise en place d'une politique de bâti durable et intégrer aux cahiers des charges des critères environnementaux et d'efficience énergétique au regard des usages

Augmenter et systématiser les clauses de insertion dans les marchés

Augmenter les indicateurs sociaux et environnementaux dans les clauses des marchés publics